



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE



BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



FISCALITE



ORIENTATIONS



PROJETS

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Article L. 2312-1 et L. 5211-36
du Code Général des Collectivités Territoriales



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Bilan budgétaire Année 2021
- Projection Budget 2022
- Orientations à valider



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE

BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS ANNEXES

FISCALITE

ORIENTATIONS

PROJETS

Le budget principal

Les résultats 2021

2021 : la concrétisation de l'engagement pris au DOB 2021 :
Retrouver une épargne au delà de 250 k€

Le budget principal année 2021

Consommation des crédits par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BP2021	Réalisé 2021
013	Atténuation de charges	12 000,00 €	9 075,27 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	145 371,48 €	139 879,46 €
73	Impôts et taxes	8 784 903,76 €	8 139 211,80 €
74	Dotations et participations	1 533 334,00 €	2 324 319,88 €
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00 €	32 544,01 €
TOTAL RECETTES DE GESTION		10 507 609,24 €	10 645 030,42 €
76	Produits financiers	9 468,31 €	9 368,31 €
77	Produits exceptionnels	1 115,00 €	43 701,85 €
TOTAL OPERATIONS REELLES		10 518 192,55 €	10 698 100,58 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	16 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		10 534 192,55 €	10 714 100,58 €
002	Résultat reporté	527 495,54 €	527 495,54 €
		11 061 688,09 €	11 241 596,12 €

Le budget principal

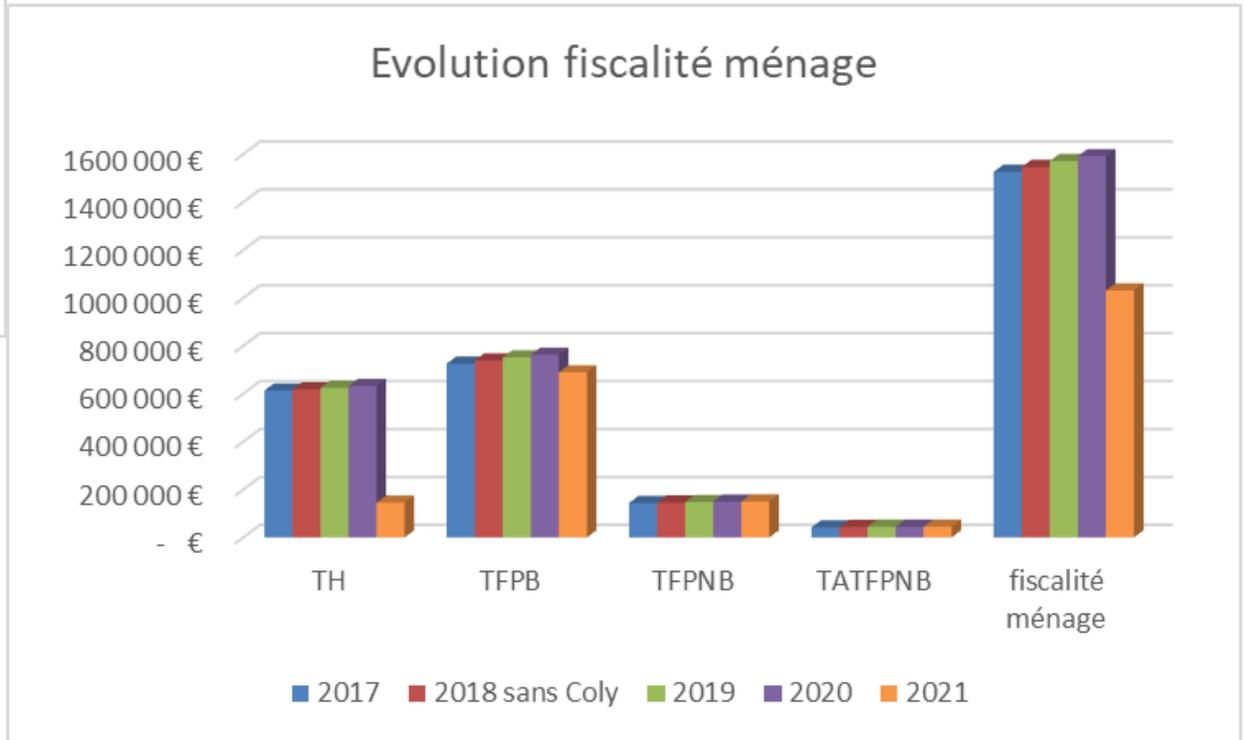
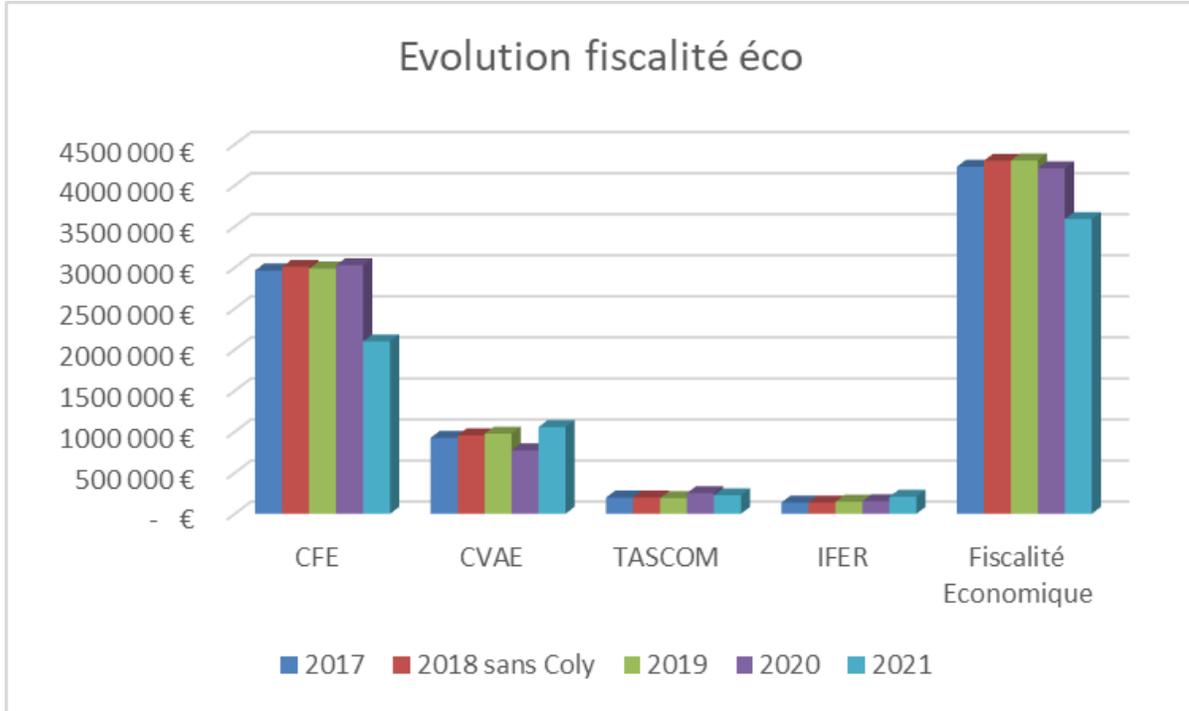
FOCUS SUR LA DGF

EVOLUTION DE LA DGF

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation d'intercommunalité (forfaitaire)	556 706 €	554 101 €	518 126 €	490 668 €	466 061 €	442 758 €
		-0,47%	-6,49%	-5,30%	-5,01%	-5%
Dotation de compensation	718 496 €	703 493 €	671 303 €	659 030 €	646 051 €	633 130 €
		-2,09%	-4,58%	-1,83%	-1,97%	-2%
TOTAL	1 275 202 €	1 257 594 €	1 189 429 €	1 149 698 €	1 112 112 €	1 075 888 €
		-17 608 €	-68 165 €	-39 731 €	-37 586 €	-36 224 €
		-1,38%	-5,42%	-3,34%	-3,27%	-3,26%

Le budget principal

FOCUS SUR LA FISCALITE



Le budget principal année 2021

Consommation des crédits par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BP2021	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	958 041,24 €	890 292,39 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	999 000,00 €	924 742,16 €
014	Atténuation de produits	4 430 649,00 €	4 430 645,71 €
65	Charges de gestion courante	3 959 354,13 €	3 959 060,64 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION		10 347 044,37 €	10 204 740,90 €
66	Charges financières	18 096,86 €	17 991,05 €
67	Charges exceptionnelles	650,00 €	- €
68	dotations aux provisions	2 382,00 €	2 382,00 €
22	Dépenses imprévues	3 571,11 €	- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		10 371 744,34 €	10 225 113,95 €
023	Virement à la section d'investissement	484 241,02 €	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	205 702,73 €	205 702,73 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		11 061 688,09 €	10 430 816,68 €

Le budget principal année 2021

Consommation des crédits par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	BP2021	Réalisé 2021	RAR 2021
13	Subventions d'investissement	396 854,04 €	23 109,60 €	369 815,19 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 901 000,00 €	2 901 000,00 €	
TOTAL RECETTE D'EQUIPEMENT		3 297 854,04 €	2 924 109,60 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 874,90 €	140 480,58 €	
27	Autres immobilisations financières	42 994,12 €	42 994,12 €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		3 461 723,06 €	3 107 584,30 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	484 241,02 €		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	205 702,73 €	205 702,73 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 151 666,81 €	3 313 287,03 €	369 815,19 €

Le budget principal année 2021

Consommation des crédits par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	BP2021	Réalisé 2021	RAR 2021
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	199 387,97 €	16 803,63 €	58 017,02 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	261 684,99 €	142 911,00 €	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 204 410,26 €	273 351,87 €	928 636,80 €
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 228 087,67 €	2 002 292,34 €	
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		3 893 570,89 €	2 435 358,84 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	126 851,07 €	126 846,15 €	
020	Dépenses imprévues	29 492,73 €	- €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		4 049 914,69 €	2 562 204,99 €	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	16 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 065 914,69 €	2 578 204,99 €	986 653,82 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	85 752,12 €	85 752,12 €	
		4 151 666,81 €	2 663 957,11 €	

Le budget principal année 2021

Détails par opérations

Opération : Bâtiment siège social			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	1 005 000,00 €	61 694,80 €	956 934,40 €
Recettes	955 000,00 €	730 000,00 €	225 000,00 €

Opération : Documents d'urbanisme			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	37 500,00 €	4 819,98 €	2 340,16 €
Recettes			

Opération : Numérique			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	64 834,99 €	64 835,00 €	
Recettes			

Opération : France Services itinérant			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	77 350,00 €	68 008,57 €	2 142,62 €
Recettes	60 000,00 €		60 000,00 €

Opération : Atelier Hautefort			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	94 878,00 €	87 430,43 €	1 073,04 €
Recettes	94 280,92 €	71 000,00 €	23 280,92 €

Opération : OPAH			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	15 000,00 €		
Recettes			

Opération : Fonds Economie			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	150 000,00 €	78 076,00 €	
Recettes			

Opération : Immobilier d'entreprise			
	BP 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
Dépenses	2 100 000,00 €	2 002 292,34 €	
Recettes	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €	

Le budget principal année 2021

Les résultats comptables

Section de fonctionnement	2018	2019	2020	2021
Recettes de l'exercice	10 200 263,31 €	10 315 343,42 €	10 148 244,58 €	10 714 100,58 €
Dépenses de l'exercice	9 911 802,97 €	10 147 380,63 €	10 263 606,78 €	10 430 816,68 €
Résultat de l'exercice	288 460,34 €	167 962,79 €	- 115 362,20 €	283 283,90 €
Résultat reporté	338 742,46 €	536 862,11 €	704 824,90 €	527 495,54 €
Résultat cumulé	627 202,80 €	704 824,90 €	589 462,70 €	810 779,44 €

Le budget principal année 2021

Les résultats comptables

Section d'investissement	2018	2019	2020	2021
Recettes de l'exercice	378 894,34 €	285 891,82 €	442 710,70 €	3 313 287,03 €
Dépenses de l'exercice	259 470,19 €	237 097,42 €	532 071,06 €	2 578 204,99 €
Résultat de l'exercice	119 424,15 €	48 794,40 €	-89 360,36 €	735 082,04 €
Résultat reporté	- 130 452,87 €	- 11 028,72 €	37 765,68 €	-85 752,12 €
Résultat cumulé	-11 028,72 €	37 765,68 €	-51 594,68 €	649 329,92 €
Restes à réaliser	2018	2019	2020	2021
Recettes	17 000,00 €	213 800,00 €	69 773,12 €	369 815,19 €
Dépenses	96 849,42 €	240 590,35 €	98 290,38 €	986 653,82 €
Solde des RAR	-79 849,42 €	-26 790,35 €	-28 517,26 €	-616 838,63 €
(subv au 13 concernant MFS, Bat Siège et ateliers hautefort)				
Besoin de financement	-90 878,14 €		-80 111,94 €	
Capacité de financement		10 975,33 €		32 491,29 €

Les charges de personnel en 2021

LES CHARGES	Montant 2021
Mise à disposition des communes	126 804,90 €
Personnel Budget principal	731 200,70 €
Personnel Assainissement	66 736,56 €
TOTAL	924 742,16 €

LES RECETTES	Montant
Remb 013	9 075,27 €
Remb BA Assainissement	66 736,56 €
Subv Ingenierie	
	PVD 22 832,79 €
	CEJ/CAF 6 338,70 €
Aide Contrats aidés	6 388,68 €
TOTAL	111 372,00 €

COÛT NET

813 370,16 €

Le budget principal

Les résultats financiers par agrégat

L'épargne de gestion courante

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 projeté de la CVAE	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement	9 928 873,03 €	10 183 844,08 €	10 298 924,19 €	10 164 663,81 €	10 364 663,81 €	10 698 100,58 €
Dépenses de fonctionnement hors dette	9 402 511,18 €	9 761 964,40 €	9 970 054,55 €	10 061 750,29 €	10 061 750,29 €	10 207 122,90 €
Epargne de gestion	526 361,85 €	421 879,68 €	328 869,64 €	102 913,52 €	302 913,52 €	490 977,68 €

L'épargne Brute

Intérêts de la dette	16 668,86 €	13 918,57 €	1 126,46 €	10 269,79 €	10 269,79 €	17 991,05 €
Epargne Brute	509 692,99 €	407 961,11 €	327 743,18 €	92 643,73 €	292 643,73 €	472 986,63 €

L'épargne Nette

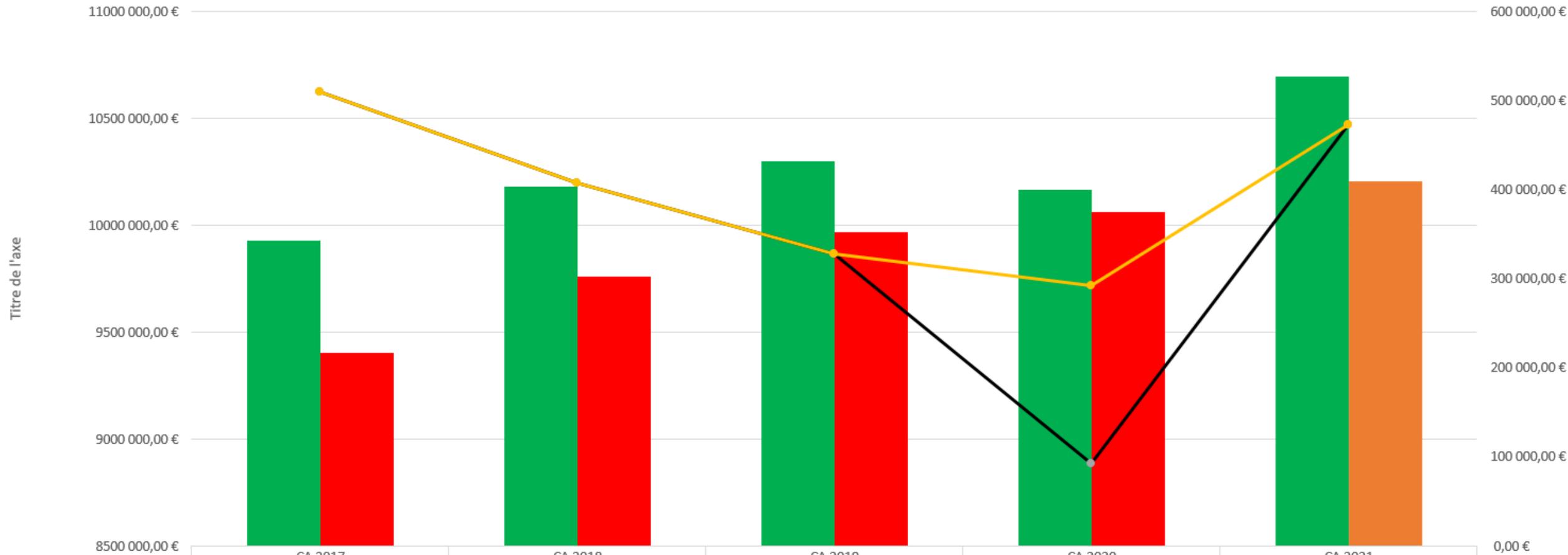
Remboursement du capital de la dette <i>sans remboursement des prêts relais</i>	74 899,39 €	76 190,00 €	69 030,84 €	100 556,94 €	100 556,94 €	126 846,15 €
Epargne nette	434 793,60 €	331 771,11 €	258 712,34 €	-7 913,21 €	192 086,79 €	346 140,48 €

2021 : la concrétisation de l'engagement pris au DOB 2021 : Retrouver une épargne au delà de 250 k€

Le budget principal

Les résultats financiers par agrégat

Epargne brute



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes	9 928 873,03 €	10 183 844,08 €	10 298 924,19 €	10 164 663,81 €	10 698 100,58 €
Dépenses	9 402 511,18 €	9 761 964,40 €	9 970 054,55 €	10 061 750,29 €	10 207 122,90 €
Epargne brute	509 692,99 €	407 961,11 €	327 743,18 €	92 643,73 €	472 986,63 €
Epargne brute projetée	509 692,99 €	407 961,11 €	327 743,18 €	292 643,73 €	472 986,63 €

NIVEAU DE LA DETTE

		date réalisation	durée	CRD au 01/01/2021	CRD au 01/01/2022	CRD au 31/12/2022
Budget Général	Budget Général			705 796,27 €	527 707,81	3 273 838,27 €
	CCPH	01/05/2012	15 ans	132 710,91 €	115 420,15	97 361,31 €
	Maison de Santé	01/06/2012	15 ans	280 488,39 €	237 494,27 €	193 064,15 €
	CIAS CCPH	01/05/2011	20 ans	53 576,96 €	48 474,40	43 371,84 €
	Tracteur T5	20/04/2020	5 ans	72 945,41 €	54 842,55	36 650,99 €
	Tracteur T4	20/04/2020	5 ans	48 117,03 €	36 175,83	24 176,12 €
	Epareuse	20/04/2020	5 ans	40 895,43 €	30 743,37	20 543,59 €
	Broyeur	20/04/2020	5 ans	6 062,14 €	4 557,24	3 045,27 €
	Atelier Hautefort	23/07/2021	10 ans	71 000,00 €	69 225,00	62 125,00 €
	Siège de la CC	08/11/2021	20 ans	- €	730 000,00	693 500,00 €
	Socat/Trs	03/11/2021	2 ans	- €	2 100 000,00	2 100 000,00 €
Budget ZAE	Budget ZAE			578 135,07 €	1 569 877,98 €	1 397 058,41 €
	FAURIES	01/07/2015	10 ans	150 000,00 €	120 000,00 €	90 000,00 €
		01/11/2017	5 ans	241 910,98 €	121 921,16 €	0
	AMENAGEMENT	05/10/2021	15 ans	- €	1 162 500,00 €	1 162 500,00 €
	ZAE BROUSSILLOUX	01/11/2019	10 ans	186 224,09 €	165 456,82 €	144 558,41 €
Assainissement				5 110 742,21 €	5 744 774,95 €	5 363 181,40 €
Dettes consolidées				6 394 673,55 €	7 842 360,74 €	10 034 078,08 €



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

La dette par habitant

Dette par habitant Budget principal et BA (sauf assainissement)

Dette par habitant Budget principal

CA 2020

CA 2021

53,53 €

136,32 €

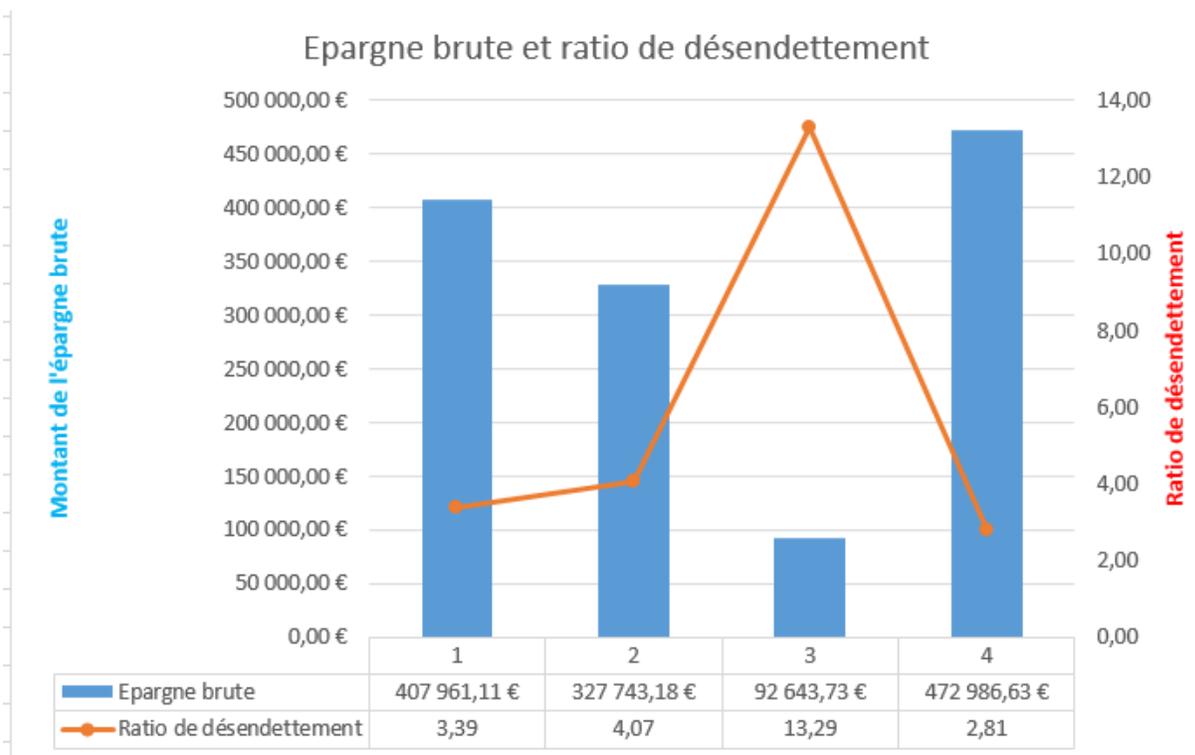
28,39 €

57,71 €

moyenne nationale
195€/hab)

La capacité de désendettement

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 projeté de la CVAE	CA 2021
Capital restant dû (sauf assainissement)	1 384 181,50 €	1 332 281,41 €	1 230 913,98 €	1 230 913,98 €	3 134 305,02 €
CRD B principal			652 778,91 €	652 778,91 €	1 326 932,81 €
Epargne brute	407 961,11 €	327 743,18 €	92 643,73 €	292 643,73 €	472 986,63 €
Ratio de désendettement	3,39	4,07	13,29	4,21	2,81





Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE



BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



FISCALITE



ORIENTATIONS



PROJETS

Les éléments de contexte financier et fiscal et leur impact sur les finances locales



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

L'intérêt du DOB

Objectif : donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité

Décliné autour de 3 parties principales

1. des données sur le contexte budgétaire (environnement économique local et national, contexte financier, orientations budgétaires de l'Etat concernant le secteur public local et impact sur la collectivité...)

2. une analyse de la situation financière de la collectivité : (évolution des principaux postes budgétaires, marges de manœuvre (épargne, fiscalité, endettement),

3. les perspectives pour l'année à venir et la prévision pluriannuelle des investissements.

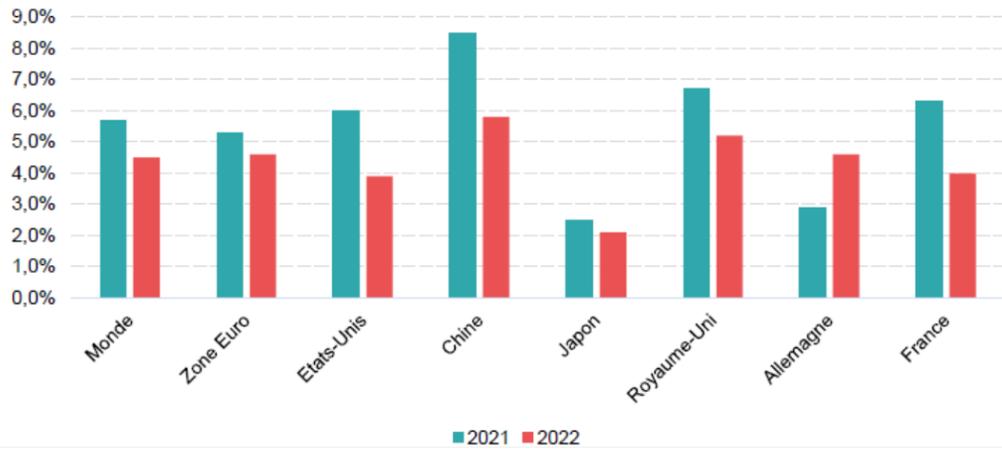


La loi de finances et les chiffres clés bloc local

Les prévisions de croissance

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Prévisions OCDE (septembre 2021) de croissance du PIB pour 2021 et 2022



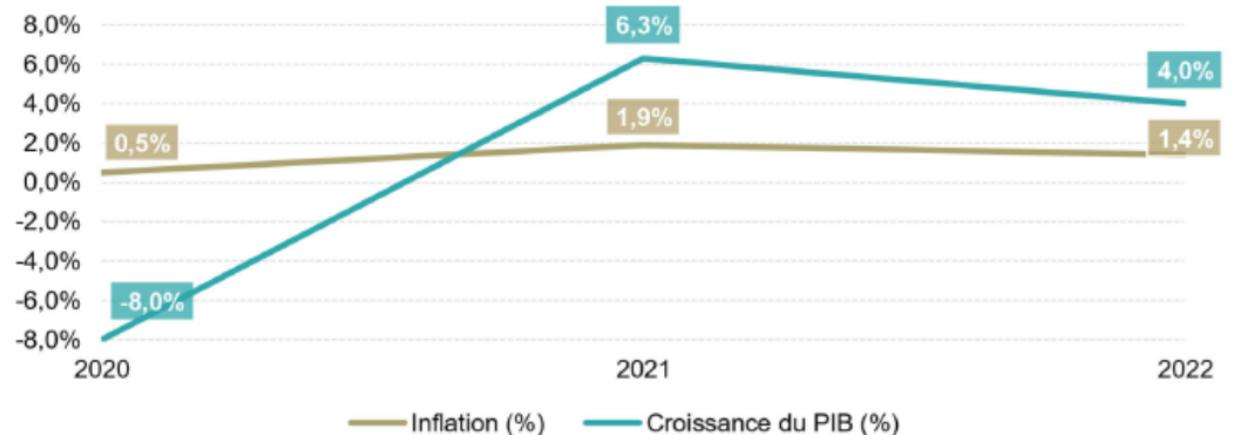
2021 : politique budgétaire de relance pour soutenir l'activité
France : + 6,3 % en 2021
+ 4 % en 2022

Taux de croissance à nuancer car le % s'applique par rapport à l'activité de 2020 (crise sanitaire et économique)

France : moyenne de la Zone € malgré l'un des plus grand soutien public à l'activité économique par rapport aux voisins européens

Focus sur la France

Prévisions de croissance et d'inflation en France



Deux outils d'intervention publiques

1

Politique budgétaire

2

Politique monétaire

1

Politiques budgétaire interventionniste

MESURES

MONTANTS

Objectif affiché

Financement du chômage partiel par l'Etat

27, 1 Mds d'€

Maintien pouvoir d'achat
Confiance acteurs sur la reprise de conso en
sortie de crise

Ménages

Entreprises

Garantie d'emprunts aux entreprises

300 Mds d'€

Maintien liquidité sur marchés

Entreprises et
collectivités

Plan FRANCE RELANCE

100 Mds d'€

Financement de Projets :
- secteur écologie : 30 Mds
- Compétitivité : 34 Mds
- Cohésion : 36 Mds



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

2

Politiques monétaire volontariste

MESURES

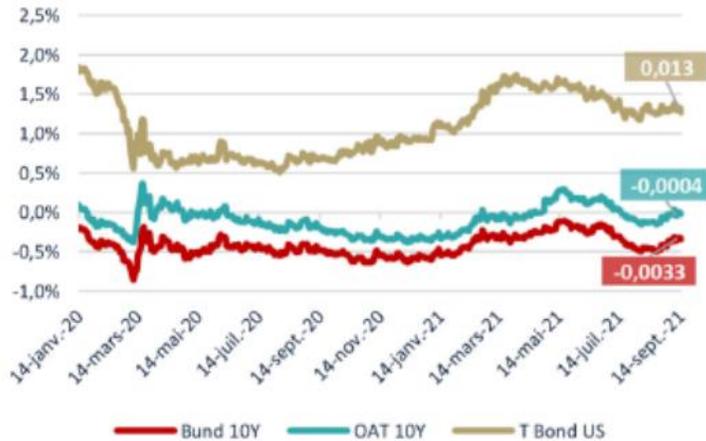
Maintien des taux d'intérêts bas

Objectif affiché

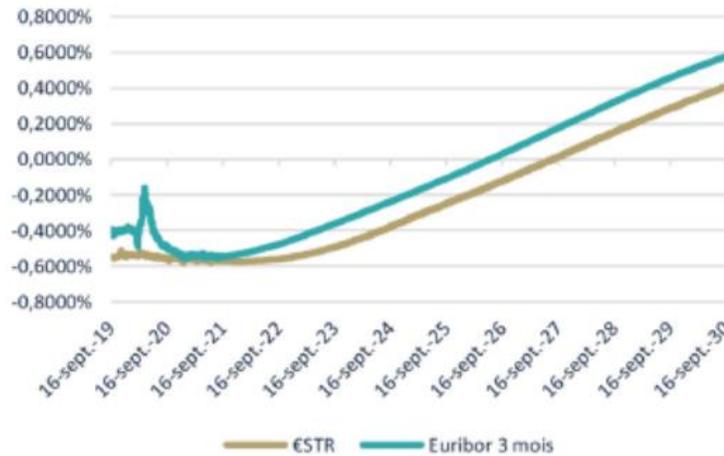
- Masse monétaire importante sur les marchés
- Capacité d'emprunts bas

Corollaire : Inflation

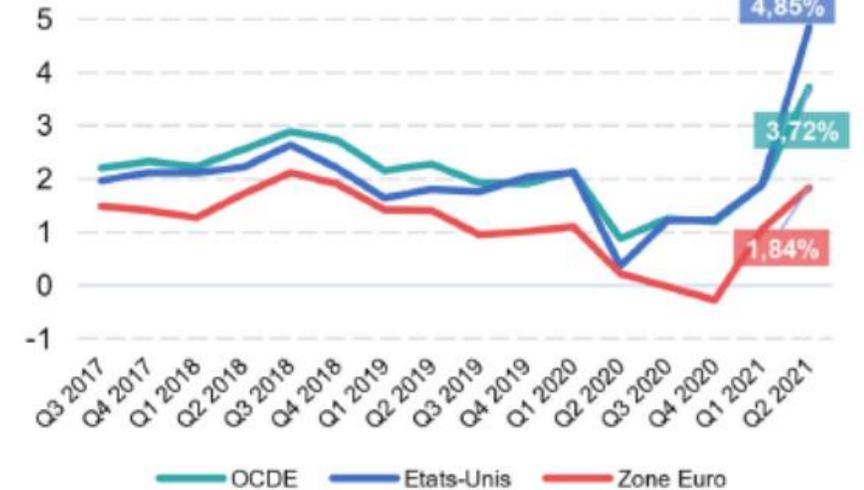
Evolution des taux souverains en Europe et aux Etats-Unis



Historique et anticipation des taux courts euros



Inflation dans les pays de l'OCDE, aux Etats-Unis, et dans la zone euro (rythme annuel, en %)



Hausse taux d'intérêts



Hausse taux directeurs
US PUIS UE



Inflation US + importante



	2021	2022
Déficit public	- 8,1 %	- 4,8 %
Endettement (en % du PIB)	115,6 %	114 %
Croissance	+ 6,25 %	+ 4 %
Part des dépenses publiques (en % du PIB)	59,9 %	55,6 %
Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)	43,7 %	43,5 %

RAPPEL Critères de Maastricht

Plafond - 3 %

Plafond : 60 %



Suspension temporaire
période COVID

Un effort accru et de soutien à l'économie et de lutte contre la crise par l'endettement national et un soutien budgétaire

Principaux agrégats de finances publiques, prévisions du gouvernement

En points de PIB	2017	2018	2019	2020p	2021p
Capacité de financement des administrations publiques	-3,0	-2,3	-3,0	-11,3	-8,7
Soldes structurel des administrations publiques	-2,4	-2,2	-1,2	-1,2	-3,6
Etat	-3,1	-2,8	-3,5	-8,7*	-5,5
Organismes d'administration centrale	-0,2	-0,1	-0,1	1,1*	-0,1
Collectivités locales	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,0
Administrations de sécurité sociale	0,2	0,5	0,6	-2,6	-1,0
Dette des administrations publiques	98,3	98,0	98,1	110,8	116,2
Taux de Prélèvements obligatoires	45,1	44,8	44,1	45,2	43,8
Ratio de dépense publique	-55,1	-54,0	-54,0	-64,3	-58,5

Les dispositions nationales et impact sur le bloc local

1

Sur les dotations

2

Sur la fiscalité

1

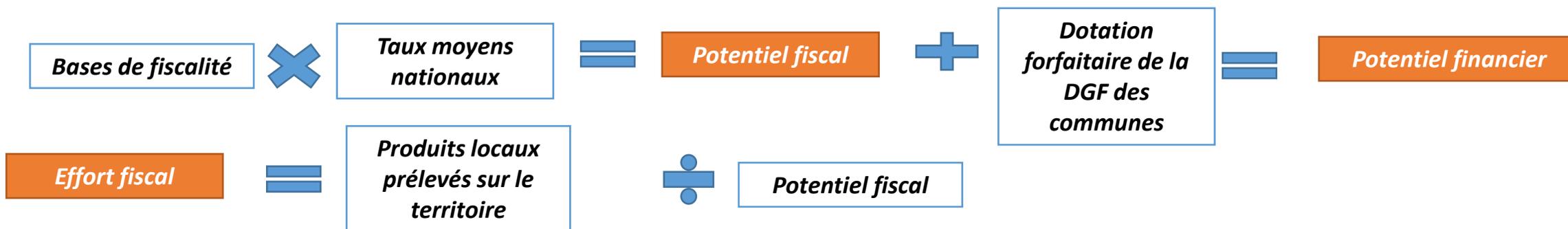
Les dotations

1. La réforme fiscale 2021 impose une redéfinition de certains outils impactant les dotations

Le potentiel fiscal

Indicateur de richesse fiscale.

Il correspond à la somme des produits que produirait les taxes directes de la collectivité si l'on appliquait aux bases les taux moyen nationaux. Il mesure la capacité de la collectivité à lever des produits fiscaux sur son territoire.



Permet de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de la collectivité. Il est constitué du rapport entre les produits fiscaux levés sur le territoire de la collectivité et le potentiel fiscal

PERIMETRE ACTUEL

Produit théorique TFB TFNB TH (bases communales x taux moyen national)+ Taxe additionnelle à la TFNB

Redevance des mines, prélèvement sur le produit des jeux, surtaxe sur les eaux minérales, DCRTP, FNGIR + attribution de compensation perçue (communes en FPU)

Impôts économiques (CFE, CVAE, IFER, TASCOT) au prorata de la pop. de la communes au sein de l'EPCI

PERIMETRE A PARTIR DE 2022

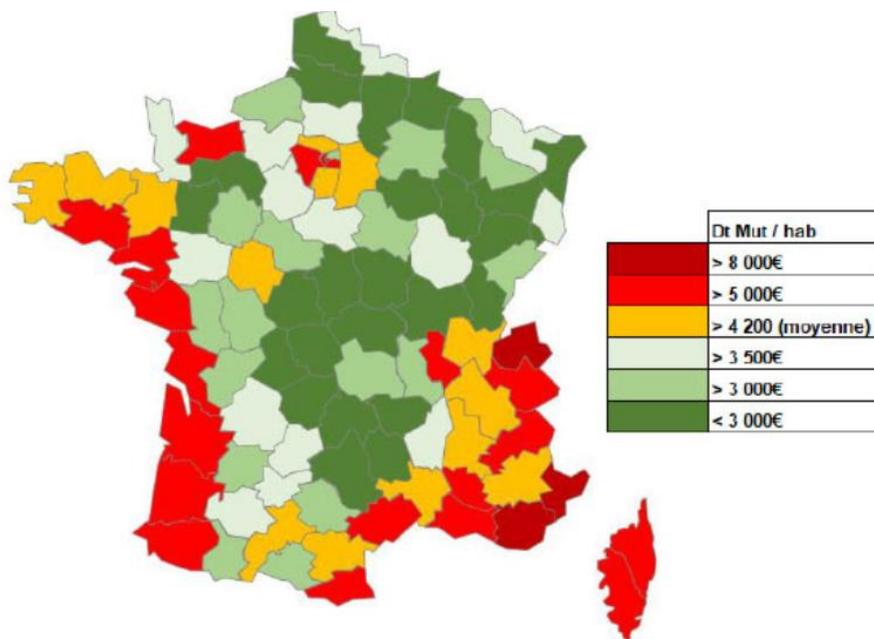
TH de l'EPCI répartie au prorata de la pop. de la commune

Fraction de la TVA n-1 perçue par l'EPCI répartie au prorata de la pop. de la commune

DMTO (moyenne des 3 dernières années)
TLPE- Taxe sur les pylônes- Majoration de THRS
Taxe additionnelle à la taxe sur installations nucléaires

IMPACT

Droits de mutation

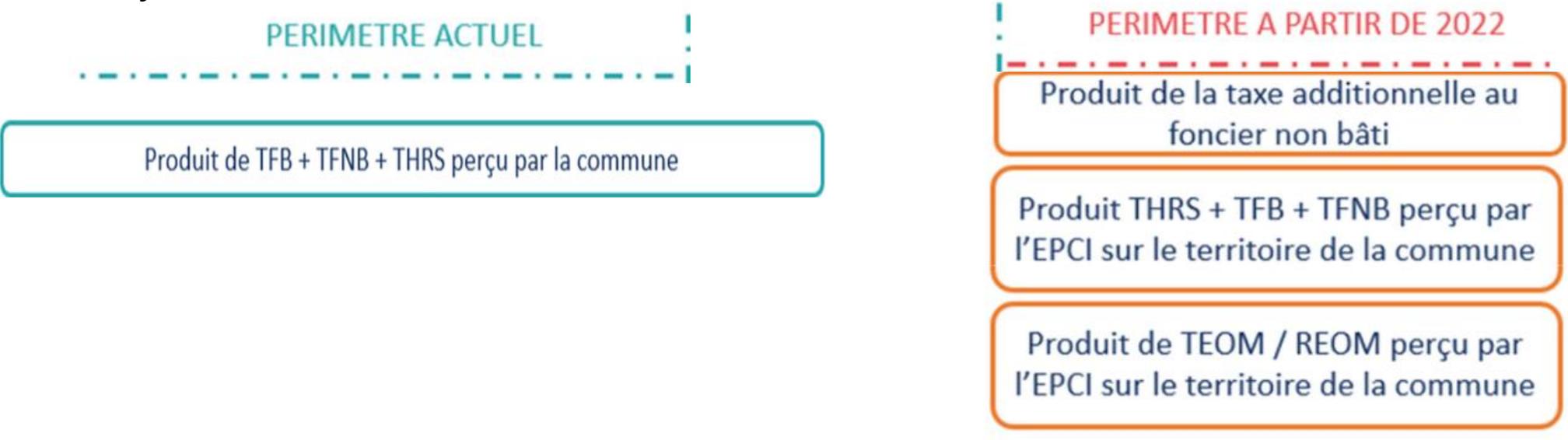


Même s'il est trop tôt pour mesurer le positionnement exact de notre CC et ses communes vis-à-vis du territoire national avec l'intégration en 2022 des nouveaux produits fiscaux perçus sur les périmètres des collectivités, il semblerait que notre territoire rural soit préservé en matière de définition du potentiel fiscal

Toute chose égale par ailleurs les collectivités situées dans les départements en orange et rouge pourraient être plus impactées que les autres du fait de droits de mutation supérieurs à la moyenne. Cela concernerait notamment le littoral atlantique et méditerranéen, ainsi que l'ouest de l'île de France

L'effort fiscal sera calculé à compter de 2022 par le rapport entre le produit des taxes directes levé par la commune et le produit des mêmes taxes en y appliquant le taux moyen national.

On passe donc d'une logique de pression fiscale sur le territoire communal à une logique d'évaluation de la mobilisation de la richesse fiscale communale.



Ces indicateurs sont utilisés dans le calcul des dotations : DGF et FPIC notamment...

La loi de finances 2022 prévoit la mise en place d'une fraction de correction qui va neutraliser les effets de la réforme en 2022 sur le niveau des indicateurs financier de 2021.

Ce lissage s'appliquera donc de 2023 à 2028 via un coefficient qui viendra neutraliser tout ou partie de la réforme.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Coefficient de neutralisation	100%	90%	80%	60%	40%	20%	0%

Des modalités plus précises seront indiquées par décret en début 2022.

Les premières simulations de la Direction Générale des Collectivités Locales

	Evolution Moyenne	Evolution Minimum	Evolution Maximum
Progression du potentiel fiscal /habitant (Pfi/ hab.)	+5,3%	+1,2%	+17,9%

	Progression Pfi/hab. Entre 4% et 7%	Progression Pfi/hab. Entre 0% et 4%	Progression Pfi/hab. Supérieur à 7%
	Pour ces communes, l'impact de la réforme sera quasiment neutre. Leur répartition de dotations n'en serait pas affectée	Ces communes, sont considérées comme les « gagnantes » de la réforme puisque leur Pfi/hab augmente moins que la moyenne	Ces communes, sont considérées comme les « perdantes » de la réforme puisque leur Pfi/hab augmente plus que la moyenne
Typologie de communes	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes typologies • DMTO/hab proche de la moyenne • Pas de majoration THRS 	<ul style="list-style-type: none"> • Rurales ou urbaines • Revenu/hab < moyenne • DMTO/hab < moyenne • Pas de majoration THRS 	<ul style="list-style-type: none"> • Plutôt urbaines • DMTO/hab > moyenne • Touristiques • Avec majoration THRS • Littorales

En synthèse : Les points clés de la réforme des indicateurs financiers :

Sont intégrées de nouvelles ressources au calcul du potentiel fiscal :

DMTO (moyenne des 3 dernières années), taxe sur la publicité extérieur (TLPE), taxe sur les pylônes, majoration de la THRS et la taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires.

Ainsi, l'ensemble des potentiels fiscaux va évoluer à la hausse, comme le potentiel fiscal moyen.

Simplification du calcul de l'effort fiscal en le centrant uniquement sur les impôts levés par la commune (et non plus communes + EPCI)

Ainsi les efforts fiscaux vont évoluer à la baisse, comme l'effort fiscal moyen (non plus commune + EPCI)

Une nouvelle méthode de calcul de l'effort fiscal qui va à l'encontre de l'esprit « communautaire » et d'une mise en place d'une politique fiscale commune à l'échelle intercommunale...

Les premiers effets de cette réforme se feront sentir à partir de 2023 et seront lissés sur 6 années (période 2023-2026) afin qu'il n'y ait pas de variations trop importantes sur la répartition actuelle des dotations. Les modalités en seront précisées par décret début 2022

La dotation globale de fonctionnement

Pour rappel, la DGF des EPCI est composée de deux parts :

1. la dotation d'intercommunalité (dotation de base + dotation de péréquation)

✓ Dotation d'intercommunalité

En 2022 on retrouve également une seule enveloppe globale répartie sur l'ensemble des intercommunalités :

ENVELOPPE N-1 (1,593 Mds€)

+

Abondement de 30 M€

=

ENVELOPPE 2021 (1,623 Mds€)

Cette enveloppe est à nouveau abondée à hauteur de 30 M€ en 2022. Cet abondement devrait désormais s'appliquer tous les ans sauf si le gouvernement décide à nouveau de changer les règles ?

ENVELOPPE 2022 = 1,653 Mds d'€

Garantie d'évolution de la DI de droit commun

- DI/hab. minimum : 95% de la DI/hab. N-1
- DI/hab. maximum : 110% de la DI/hab. N-1

Garanties pour les EPCI les plus intégrés

- DI/hab. minimum: 100% de la DI/hab. N-1
- DI/hab. maximum: 110% de la DI/hab. N-1

Impact pour notre périmètre

	2020	2021	2022
Dotation intercommunale	490 668,00 €	466 061,00 €	442 757,95 €

Variation n-1

-23 303,05 €

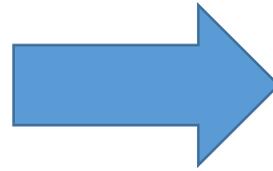
S'ajoute également une garantie de non-baisse pour les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération dont le CIF est supérieur à 0,35 et pour les communautés de communes dont le CIF est supérieur à 0,5.

Elle s'applique également pour les EPCI dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 60% de la moyenne de la strate.

La dotation globale de fonctionnement

Pour rappel, la DGF des EPCI est composée de deux parts :

2. la dotation de compensation (compensation part salaires).



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant total de l'écrêtement annuel	103 M€	146 M€	107 M€	115 M€	89 M€	93 M€	103M€
Taux d'écrêtement annuel	-1,9%	-2,8%	-2,1%	-2,3%	-1,8%	-1,9%	-2,2%

Impact pour notre périmètre

	2020	2021	2022
Dotation compensation	659 030,00 €	646 051,00 €	633 129,98 €

Variation n-1

-12 921,02 €

Prospective :

La réforme des modalités de calcul des indicateurs financiers va impacter les montants des dotations d'intercommunalité.

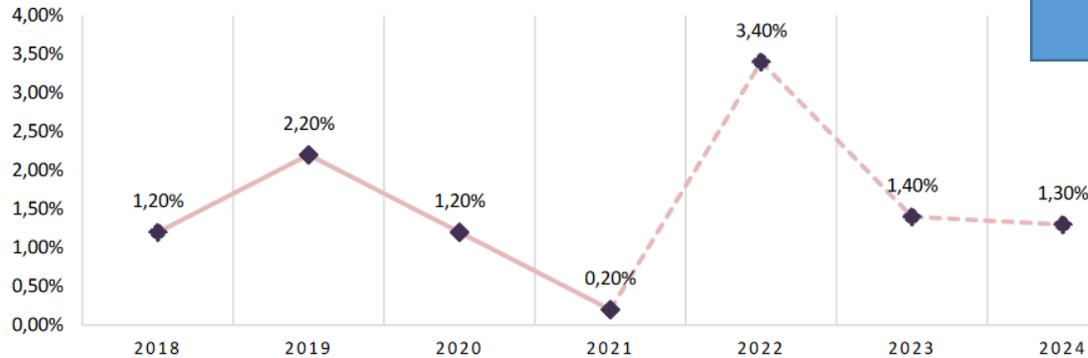
Compte tenu du contexte, la commission des finances retient l'hypothèse suivante dans le scénario de prospective concernant les composantes de la DGF :

Dotation d'intercommunalité : application du montant 2021 / habitant.

Dotation de compensation : application de l'écrêtement prévisionnel 2022

Revalorisation des bases de fiscalité directe

COEFFICIENT DE REVALORISATION DES BASES FISCALES



Impact à taux constants

Impact pour notre périmètre

	Bases	Taux	Produit	
2020	Bases de CFE	12 056 000,00 €	25,11	3 027 261,60 €
2021	Bases de CFE	8 357 000,00 €	25,11	2 098 442,70 €
2022	Bases de CFE	8 641 138,00 €	25,11	2 169 789,75 €

2020	Bases de FB	25 825 674,00 €	2,95	761 857,38 €
2021	Bases de FB	23 263 000,00 €	2,95	686 258,50 €
2022	Bases de FB	24 053 942,00 €	2,95	709 591,29 €

	Produit 2021	Produit 2022	Variation
CFE	2 098 442,70 €	2 169 789,75 €	71 347,05 €
FB	686 258,50 €	709 591,29 €	23 332,79 €
TOTAL	2 784 701,20 €	2 879 381,04 €	94 679,84 €

IFER

	2021	2022	Variation n-1
	208 726,00 €	215 822,68 €	7 096,68 €

Allocations compensatrices

La baisse des impôts de production instaurée par la loi de finances 2021 est maintenue en 2022. Elle impacte le bloc communal à hauteur de 50% des bases de TFB et CFE des établissements industriels et assimilés.

Les mécanismes de compensations sont maintenus dans le temps, et ses compensations fiscales liées aux établissements industriels auront la même dynamique que celle des bases fiscales.

Dynamique des produits fiscaux

Fraction de TVA :

Depuis 2021, compensation par une fraction de TVA :

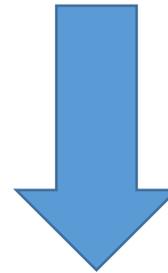
- EPCI : compensation TH
- CD : compensation perte TFPB

Cette fraction, qui correspondait en 2021 au montant de la perte d'un panier fiscal 2020 , sera dynamique à compter de 2022.

Elle évoluera en fonction de la progression de la TVA nationale en année N.

Concrètement les départements et EPCI percevront en 2022 des douzièmes (avances mensuelles) correspondant au montant perçu en 2021 et un ajustement sera effectué en fin d'année en fonction de la progression de la TVA nationale.

Les prévisions de hausse de la TVA au niveau national pour 2022 sont estimées à +5.5%



Impact pour notre périmètre

		2020	2021	2022	Variation n-1
FRACTION TVA			691 020,00 €	729 026,10 €	38 006,10 €



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE



BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



FISCALITE



ORIENTATIONS



PROJETS

La projection 2022 Conforme au DOB 201 Compétences identiques

Le budget principal

Les + et les - en projection 2022 par rapport au budget 2021 à fiscalité constante

1. Rappel du résultat 2021

Section de fonctionnement	2021
Recettes de l'exercice	10 714 100,58 €
Dépenses de l'exercice	10 430 816,68 €
Résultat de l'exercice	283 283,90 €
Résultat reporté	527 495,54 €
Résultat cumulé	810 779,44 €

Les progressions	+	-	solde
Effet bases CFE	71 347,05 €		
Effet bases TF	23 332,79 €		
Effet TVA	38 006,10 €		
Allocations compensatrices	34 350,27 €		
IFER	7 096,68 €		
Baisse CVAE		-276 819,00 €	
Baisse Dotation intercommunale		-23 303,05 €	
Baisse Dotation compensation		-12 921,02 €	
TOTAL	174 132,89 €	-313 043,07 €	-138 910,18 €

Esquisse de résultat 2022 à fiscalité et compétence constante en intégrant en recette le résultat d'épargne 2021 sans rogner les résultats du passé(002)

	CA 2021	CA 2022
	10 698 100,58 €	11 042 999,82 €
— Recettes réelles de fonctionnement	10 207 122,90 €	10 797 000,00 €
— Dépenses de fonctionnement hors dette		
	490 977,68 €	245 999,82 €
Epargne de gestion		
— Intérêts de la dette	17 991,05 €	26 131,71 €
	472 986,63 €	219 868,11 €
Epargne Brute		
— Remboursement du capital de la dette sans remboursement des prêts relais	126 846,15 €	153 094,54 €
	346 140,48 €	66 773,57 €
Epargne nette		



2023 : reprise de la CVAE + 200 K€?



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE



BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



FISCALITE



ORIENTATIONS



PROJETS

Les orientations et chiffrage du projet 2022 +



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

2. Les orientations : la projection

1. Un chiffrage de l'action engagée en 2021

2. Les nouvelles actions 2022

Des orientations à déterminer selon l'ambition du territoire



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Les orientations : quelle feuille de route ?

Deux objectifs en 2021 confirmés en 2022 :

Objectif 1^{er} : Garantir un niveau d'épargne pour ne pas pénaliser l'avenir

Une volonté de maintenir une épargne à 250 k€
Une réserve en 2021 pour anticiper la baisse de CVAE de 2022

Objectif 2 : A moyen terme 2022-2026 :

Construire la feuille de route pluriannuelle budgétaire et fiscale au regard du projet de territoire : flécher et financer le projet :



4 orientations proposées

Un programme 2021 : 4 axes d'intervention

Un programme pluriannuel et un recours à la fiscalité pour toute nouvelle politique publique

Une confirmation des orientations prises au DOB 2021

En matière de trajectoire financière

- Le souhait de maintenir une épargne nette au-delà de 250 k€ annuels
- L'anticipation de la baisse de la CVAE en 2022
- Une reprise de la CVAE en 2023

En matière de fiscalité

- Financement des SM SMBVV et SMBI par la taxe GEMAPI
- Toute nouvelle politique publique nécessite un recours à fiscalité

Les prévisions 2022 avec l'effectif actuel

LES CHARGES	Montant 2022
Mise à disposition des communes	162 000,00 €
Personnel Budget principal	927 504,15 €
dont Personnel Assainissement	67 274,16 €
dont Personnel PVD	52 013,76 €
dont Personnel France Services itinérante	58 566,56 €
TOTAL CHARGES PERSONNEL	1 089 504,15 €

LES RECETTES	Montant 2022
Remb longue maladie	3 000,00 €
Emplois aidés	20 000,00 €
Remb BA Assainissement	67 274,16 €
Subv Ingenierie PVD	38 160,00 €
Subv Etat France services itin	30 000,00 €
TOTAL RECETTES PERSONNEL	158 434,16 €

COÛT NET
931 069,99 €

Les projets engagés en 2021 avec effet sur année pleine en 2022

	dépenses			recettes
FS Terrasson	43 924,92 €	9 mois	Subv Etat FS	30000
ADS-Agent instructeur	19 473,86 €	9 M-80%	Emploi aidé	15000
CTG	15 000,00 €	9 mois -50%	CAF	6 000,00 €
Dépenses	78 398,79 €		Recettes	51 000,00 €

Coût net 27 398,79 €

Les projets 2022

	dépenses		recettes		
Volet Habitat 1	17 500,00 €	6 MOIS	Suivi animatio	9 512,50 €	
					Coût net 7 987,50 €

TOTAL GENERAL 2022

DEPENSES
1 185 402,94 €

—

RECETTES
218 946,66 €

=

COÛT NET
966 456,28 €



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Le projet 2022 : chiffrage des nouvelles actions

**Des orientations d'investissement
déclinées en 4 axes
Un équilibre territorial recherché**

1. Une offre nécessaire à anticiper au travers d'acquisitions foncières placées aux endroits stratégiques du territoire

Implantation et créations de zone d'activités aux endroits stratégiques :

- Extension de la zone communautaire des Coudonnies : viabilisation terrains et voirie d'accès pour assurer l'installation d'une entreprise : 900 k€ sur le BA Aménagement
- Zone activités la Besse et Zone activités Bellevue
- Réflexion à engager sur la requalification de la zone du Coutal
- Regarder la viabilité financière technique et réglementaire d'aménagement de l'échangeur A89- étude zone humide
- ZA Hautefort

10 k€

10 k€

2. Une valorisation du territoire au travers de son outil économique et des aides aux entreprises

- Aider nos entreprises dans leur projet de développement : une enveloppe fléchée au 204,
- Mise en place de la bourse des locaux vacants et annuaire des entreprises , outil au service de la politique foncière intercommunale

150 k€

3. Un accompagnement des commerces dans leur projet de réhabilitation d'espaces de services

- Accompagner la démarche : démarche ACP

€ 22 788

4. Valoriser nos filières et l'enjeu de l'alimentation

- Mise en place d'un PAT à l'échelle communautaire : phase diagnostic et émergence – Stagiaire accompagnement

€ 1800

Coût de l'axe

€ 193 800

Des orientations d'investissement déclinées en 4 axes

2^e axe

Une attractivité spatiale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement durable

1. Une valorisation des bourgs-centres et une redynamisation à l'échelle des centralités bassins de vie :

- Démarche « Petites villes de demain »-
- Démarche ORT

2. Le déploiement d'un volet Habitat OPAH RU-

Programme d'amélioration de l'habitat sur les centralités bassins de vie et dispositifs complémentaires à l'échelle intercommunale : une ambition nécessaire affichée

250 000 € sur année pleine

3. La construction d'une stratégie en urbanisme

Développement passe par une politique de planification volontariste

- Poursuite du PLUi et volet étude environnementale à confier à un privé
- Suivre en parallèle la construction du SCOT à l'échelle du pays
- Accompagner les communes dans la démarche de protection incendie

20 000€

50 000€

4. Les enjeux environnementaux : le PCAET

Coût de l'axe

€ 320 000

Des orientations d'investissement déclinés en 4 axes

3^e axe

Une offre de services durables et multi générationnels

1. Une offre en équipements répartie de façon homogène sur le territoire :

- Renforcement du pôle technique de Terrasson : réhabilitation des ateliers

2023

2. Favoriser l'autonomie en milieu rural

- Financement du service Aide à Domicile et SPRD : maintien de la subvention 2021
- Démarche qualité recherchée avec le programme aidant /aidé

-20k€

3. Une offre pour la jeunesse

- Réflexion sur la gestion de la compétence ALSH
- Développement de l'ALSH à BADEFOLS d'ANS : travaux liés à la cour à réhabiliter
- Mise en œuvre de la CTG : recrutement à mi-temps du chargé de mission

20 000 €

4. Les activités de pleine nature

- Participation travaux circuit de Badefols :
- Réaménagement du bi-cross Terrasson

20 000 €

100k €

Des orientations d'investissement déclinés en 4 axes

4^e axe

Consacrer l'espace communautaire comme espace de solidarités et d'implantation de services publics locaux

- Aménagement de MFS sur le maillage de nos bourgs-centres et une solution dédiée au territoire

- Déploiement d'une offre de service mobile sur le territoire
- Renforcement du volet FS sur TERRASSON

- Mobilité

60 000 € (- 48k€)

- Communiquer sur les outils opérationnels liés à la santé

- Renforcement de l'attraction du territoire en matière de santé : développement des bornes
- Valoriser les espaces vacants sur la MSR Hautefort : travaux aménagement
- Remboursement du déficit de la MSR

30 k€

30 k€

- En transversalité : COMMUNIQUER

- Accompagnement par Ilo créatif

€ 1300



Eléments de comparaison en matière de fiscalité

Comparatif des taux -EXERCICE 2020					
	Foncier bâti		CFE		Commentaire
Communauté de communes	Bases	Taux	Bases	Taux	
Terrassonnais Haut Périgord Noir	25 826 000,00 €	2,95	12 057 000,00 €	25,11	Taux de CFE en cours d'harmonisation
Vallée de l'Homme	19 265 000,00 €	7,84	3 733 000,00 €	29,49	
Sarlat Périgord Noir	20 310 000,00 €	2,36	5 722 000,00 €	28,38	
Pays de Fénelon	10 087 000,00 €	4,91	1 315 000,00 €	26,59	
Domme Villefranche du Périgord	9 892 000,00 €	4,69	1 258 000,00 €	25,98	
Vallée Dordogne Forêt Bessede	10 404 000,00 €	11,69	FA	*23,43+CNE	CC en fiscalité additionnelle
Isle Loue Auvézère en Périgord	12 475 000,00 €	2,23	2 096 000,00 €	24,48	
Communauté d'agglomération					
Brive			39 241 000,00 €	31,72	
Périgueux	114 493 000,00 €	3,74	30 851 000,00 €	27,76	



Les orientations : la fiscalité SIMULATION

La situation actuelle 2021													
	Bases	Taux	Produit										
Foncier bâti	23 263 000	2,95	686 258,50 €	Sur base 2021									
CFE	8 641 138	25,11	2 169 789,75 €										
				En matière de foncier bâti, les scenari de taux et de traduction pour l'administré selon la hausse de produit				En matière de foncier bâti, les scenari de taux et de traduction pour l'administré selon la hausse de produit					
				Hausse du produit		Scenario + 350 000 €		Hausse du produit		Scenario + 400 000 €			
				Soit un produit total de		1 036 258,50 €		Soit un produit total de		1 086 258,50 €			
				Taux 2021		2,95		Taux 2021		2,95			
				Nouveau taux		4,45%		Nouveau taux		4,67%			
Situation vis-à-vis de l'administré													
La situation actuelle			Effet revalorisation de la base										
Bases de foncier bâti	Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Evolution base	Montant payé	Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Différence	Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Différence	Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Différence
1 500	2,95%	44,25 €	51	1,50 €	4,45%	69,09 €	24,84 €	4,67%	72,42 €	28,17 €	4,67%	72,42 €	28,17 €
2 000	2,95%	59,00 €	68	2,01 €	4,45%	92,12 €	33,12 €	4,67%	96,56 €	37,56 €	4,67%	96,56 €	37,56 €
2 200	2,95%	64,90 €	74,8	2,21 €	4,45%	101,33 €	36,43 €	4,67%	106,22 €	41,32 €	4,67%	106,22 €	41,32 €
2 500	2,95%	73,75 €	85	2,51 €	4,45%	115,15 €	41,40 €	4,67%	120,71 €	46,96 €	4,67%	120,71 €	46,96 €



Les orientations : la fiscalité SIMULATION

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

La situation actuelle 2021			
	Bases	Taux	Produit
Foncier bâti	23 263 000	2,95	686 258,50 €
CFE	8 641 138	25,11	2 169 789,75 €

Sur bases simulées 2022	24 053 942
Produit avec taux 2021	709 591,29 €

En matière de foncier bâti, les scénari de taux et de traduction pour l'administré selon la hausse de produit	En matière de foncier bâti, les scénari de taux et de traduction pour l'administré selon la hausse de produit
--	--

Hausse du produit		Scenario + 350 000 €	Hausse du produit		Scenario + 400 000 €
Soit un produit total de		1 059 591,29 €	Soit un produit total de		1 109 591,29 €
Taux 2021	2,95		Taux 2021	2,95	
Nouveau taux	4,41%		Nouveau taux	4,61%	

Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Différence
4,41%	68,32 €	24,07 €
4,41%	91,10 €	32,10 €
4,41%	100,21 €	35,31 €
4,41%	113,87 €	40,12 €

Taux	Montant payé par l'administré à la CC	Différence
4,61%	71,55 €	27,30 €
4,61%	95,40 €	36,40 €
4,61%	104,93 €	40,03 €
4,61%	119,24 €	45,49 €



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

SITUATION
BUDGETAIRE

BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS ANNEXES

FISCALITE

ORIENTATIONS

PROJETS

Le budget annexe assainissement

Le budget Assainissement

Consommation des crédits par chapitre

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
70	Ventes de produits fabriqués, prestations, ...	843 001,59 €	1 109 208,70 €
74	Subventions d'exploitation	59 545,00 €	76 007,00 €
TOTAL GESTION DES SERVICES		902 546,59 €	1 185 215,70 €
77	Produits exceptionnels		4 022,93 €
TOTAL OPERATIONS REELLES		902 546,59 €	1 189 238,63 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €	55 000,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		957 546,59 €	1 244 238,63 €
002	Résultat reporté	158 873,41 €	158 873,41 €
		1 116 420,00 €	1 403 112,04 €

Le budget Assainissement

Consommation des crédits par chapitre

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
11	Charges à caractère général	253 419,00 €	245 155,43 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	140 600,00 €	139 236,56 €
TOTAL GESTION DES SERVICES		394 019,00 €	384 391,99 €
66	Charges financières	120 133,38 €	112 932,97 €
67	Charges exceptionnelles	94 373,41 €	33,15 €
68	Dotations aux provisions	3 715,00 €	3 715,00 €
22	Dépenses imprévues	9 335,00 €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		621 575,79 €	501 073,11 €
023	Virement à la section d'investissement	194 844,21 €	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 116 420,00 €	801 073,11 €

Le budget Assainissement

Consommation des crédits par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
13	Subventions d'investissement	1 489 661,07 €	141 341,60 €	1 326 599,47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 271 935,56 €	1 000 000,00 €	- €
TOTAL EQUIPEMENT		2 761 596,63 €	1 141 341,60 €	1 326 599,47 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	395 833,92 €	690 093,75 €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		3 157 430,55 €	1 831 435,35 €	1 326 599,47 €
021	Virement de la section d'exploitation	194 844,21 €	- €	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €	300 000,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 652 274,76 €	2 131 435,35 €	1 326 599,47 €
001	Solde d'exécution positif reporté	407 778,24 €	407 778,24 €	
		4 060 053,00 €	2 539 213,59 €	

Le budget Assainissement

Consommation des crédits par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021	RAR 2021
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 874,96 €	81 393,55 €	11 634,80 €
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	136 680,31 €	23 191,75 €	7 104,12 €
OE	Opérations d'équipement	3 324 530,47 €	2 114 979,78 €	1 092 681,34 €
TOTAL EQUIPEMENT		3 572 085,74 €	2 219 565,08 €	1 111 420,26 €
16	Emprunts et dettes assimilées	365 967,26 €	338 374,68 €	- €
020	Dépenses imprévues	67 000,00 €	- €	- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		4 005 053,00 €	2 557 939,76 €	1 111 420,26 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €	55 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 060 053,00 €	2 612 939,76 €	1 111 420,26 €

Le budget Assainissement

Les résultats comptables

Section de fonctionnement	2021
Recettes de l'exercice	1 244 238,63 €
Dépenses de l'exercice	801 073,11 €
Résultat de l'exercice	443 165,52 €
Résultat reporté	158 873,41 €
Résultat cumulé	602 038,93 €

Section d'investissement	2021
Recettes de l'exercice	2 131 435,35 €
Dépenses de l'exercice	2 612 939,76 €
Résultat de l'exercice	-481 504,41 €
Résultat reporté	407 778,24 €
Résultat cumulé	-73 726,17 €

Restes à réaliser	2021
Recettes	1 326 599,47 €
Dépenses	1 111 420,26 €
Solde des RAR	215 179,21 €

Le budget assainissement

Les résultats par agrégat

		2021		2019	2020
	Recettes réelles de fonctionnement	1 189 238,63 €			
—	Dépenses de fonctionnement hors dette	388 140,14 €			
	Epargne de gestion	801 098,49 €		216 525,68 €	274 300,00 €
—	Intérêts de la dette	112 932,97 €		110 682,15 €	107 000,00 €
	Epargne Brute	688 165,52 €		105 843,53 €	167 300,00 €
—	Remboursement du capital de la dette	338 374,68 €		411 544,79 €	380 000,00 €
	<i>sans remboursement des prêts relais</i>				
==	Epargne nette	349 790,84 €		-305 701,26 €	-212 700,00 €

Une amélioration constante du budget annexe mais une situation fragile. Orientations

1. Il faut anticiper la reprise des amortissements réduits de moitié depuis 3 ans, quasi-égal au résultat de
2. Intégration des nouveaux biens et équipements

Plan Pluriannuel d'Investissement Assainissement



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Désignation	Budget 2021	Réalisé 2021	RAR 2021	Prévi 2022	Total 2022	2023	2024	2025	2026
Step Terrasson	3 018 640,47 €	1 991 616,50 €	1 139 105,19 €	636 211,00 €	1 775 316,19 €				
Réhab Fossemagne	7 970,00 €	14 841,85 €	- €	- €	- €				
Rispe Le lardin	8 256,29 €	- €	- €	- €	10 564,51 €				
Diag Tourtoirac	15 454,02 €	8 349,90 €	- €	7 810,00 €	7 810,00 €				
diag terrasson	85 690,00 €	47 045,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €	19 645 €			
bachelerie mule blanche	10 000,00 €	- €	- €	4 925,00 €	4 925,00 €				215 335 €
Terrasson avenue Gambetta	105 000,00 €	- €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €				
diag condac	10 600,00 €	- €	- €	10 600,00 €	10 600,00 €	42 400 €			
diag pazayac et la feuillade	25 600,00 €	- €	- €	25 600,00 €	25 600,00 €	38 400 €			
AMO DSP	16 500,00 €	7 425,00 €	9 075,00 €	15 750,00 €	24 825,00 €				
peyrignac rehab step	10 000,00 €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	79 000 €		
extension la bachelerie					- €				35 000 €
rehab reseaux condac					- €		165 000 €	250 000 €	150 000 €
extension condac					- €			155 000 €	
asst bourg chavagnac					- €	450 000 €			
asst bourg coubjours					- €		300 000 €		
rehab réseaux feuillade					- €			200 000 €	
rehab step nailhac					- €	70 000 €			
rehab pazayac					- €			100 000 €	

Plan Pluriannuel d'Investissement Assainissement

suite du PPI



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Désignation	Budget 2021	Réalisé 2021	RAR 2021	Prévi 2022	Total 2022	2023	2024	2025	2026
réhab reseau rabier					- €				150 000 €
rehab reseau step thenon					- €		194 500 €		
rehab reseau step tourtoirac				57 500,00 €	57 500,00 €		143 900 €	143 900 €	
diag badefols					- €			30 000 €	
diag beauregard lardin					- €	40 000 €	50 000 €		
diag granges					- €				15 000 €
diag hautefort					- €			50 000 €	
diag nailhac					- €			15 000 €	
diag eulalie					- €				20 000 €
diag orse					- €				35 000 €
révision zonage				25 000,00 €	25 000,00 €	25 000 €			
extension reseau pontour bas				108 000,00 €	108 000,00 €				
	3 295 740,78 €	2 054 436,40 €	1 148 180,19 €	1 021 396,00 €	2 180 140,70 €	125 445,00 €	143 900,00 €	143 900,00 €	215 335,00 €

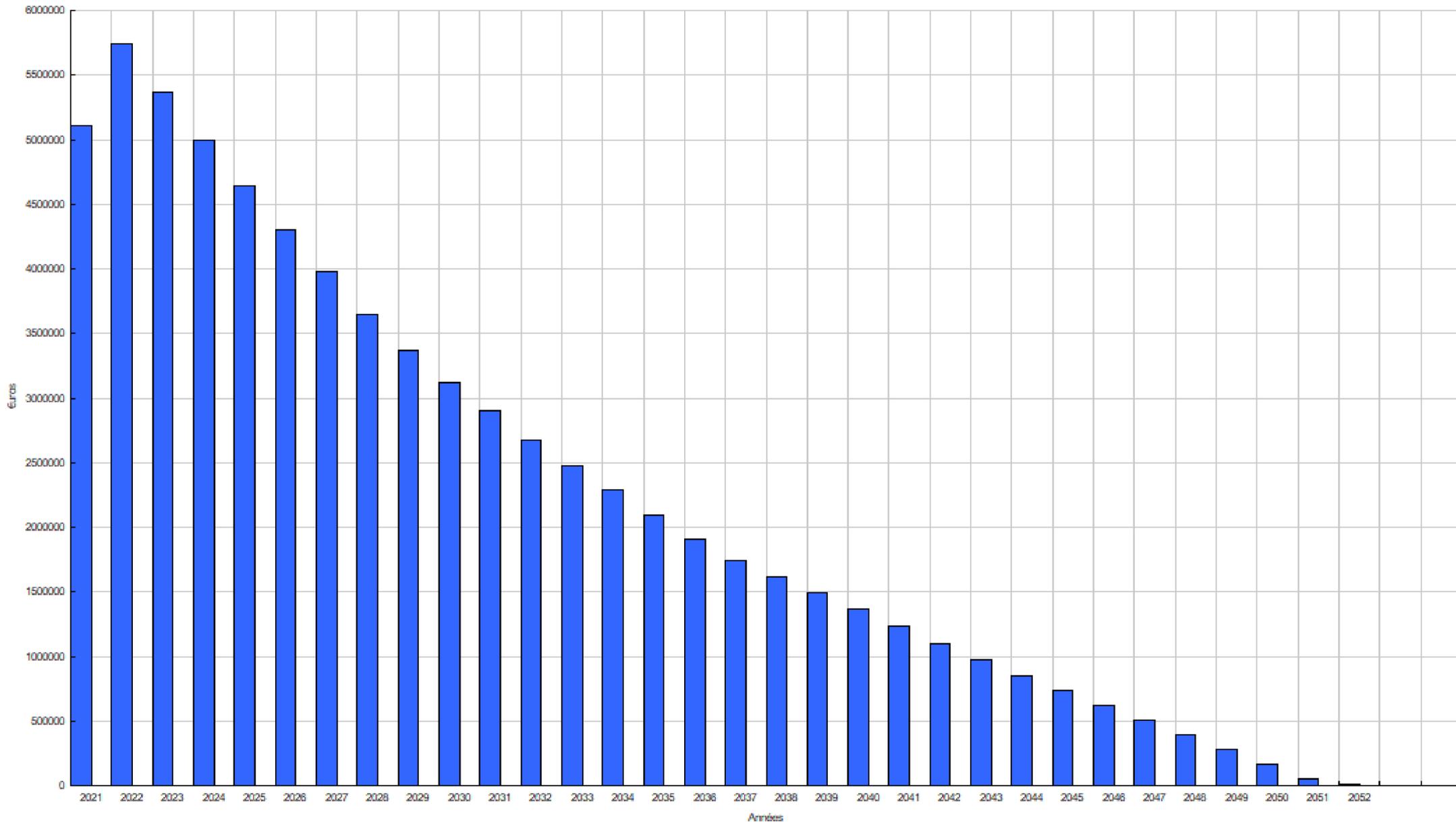
. Orientations

1. Déterminer le niveau d'emprunt soutenable pour financer le PPI annuel
2. N'engager le recours à l'emprunt qu'au regard de l'avancée du PPI

Assainissement : évolution de la dette



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir



Rapport Egalité Homme-Femme



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

	HOMMES		FEMMES	
	Fonctionnaire	Contractuel	Fonctionnaire	Contractuel
CATG A	2	2	1	1
CATG B			2	
CATG C	6	2	4	2
Total	8	4	7	3
	12		10	

EFFECTIF GLOBAL = 22

Taux de féminisation

45%

Part des femmes dans les emplois de cadre

33%



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

**Merci de votre attention
et de votre participation**